AR Prefecture
082-218201127-20250612-CM20250612_15-DE
Reçu le 17/06/2025

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE DOUZE JUIN (12/06/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 21

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Philémon DESSART, M. Jean-Claude LORENZO, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 11

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Michel ALBERGUCCI (Représenté par Madame Any DELCHER), Mme Reine-Claude ORTALO (Représentée par Madame Arlette CAZORLA), M. Philippe LERMINEZ (Représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), Mme Laure POUTEAU, (Représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Philippe GARCIA), M. Robert DUPARC (Représenté par Madame Estelle HEMMAMI), M. Franck BOUSQUET (Représenté par Madame Marie CAVALIE), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT ABSENT : 1

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**

Monsieur Jérôme POUGNAND est nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

15 – 12 juin 2025

15. Convention entre l'Abbaye de Moissac et l'Office de Tourisme Intercommunal Terres des Confluences

Rapporteur : Madame Any DELCHER

AR Prefecture
082-218201127-20250612-CM20250612_15-DE
Reçu le 17/06/2025

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de Moissac que l'Office de Tourisme Intercommunal commercialise les prestations groupes proposées par son service Patrimoine municipal,

CONSIDERANT l'ouverture d'un compte professionnel auprès de la société Baludik par l'Office de Tourisme Intercommunal afin de créer des parcours ludiques numériques,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de Moissac de bénéficier d'un accès à Baludik en tant que "contributeur" auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal afin de valoriser son patrimoine communal par le biais de parcours numérique,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A L'unanimité

APPROUVE le principe d'une convention entre la ville de Moissac, gestionnaire de l'abbaye Saint-Pierre, et l'office de tourisme intercommunal Moissac - Terres des Confluences concernant la gestion des groupes selon les conditions définies dans la convention groupes 2025 ci-annexée,

APPROUVE le renouvellement du financement d'un « accès contributeur » auprès de la société Baludik pour un coût de 400€,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention groupes-individuels 2025 entre la Ville de Moissac, gestionnaire de l'abbaye Saint-Pierre, et l'Office de Tourisme Intercommunal Moissac – Terres des Confluences,

Pour copie conforme
Moissac, le 13 juin 2025

MAIRIE DE MOISSAC 82200 TARN-ET-GARONNE

Le Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Jérôme POUGNAND

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :